

EN BREF :

- Explosion d'anthonomes.
- Un sarclage s'impose.
- Framboise : anthracnose et brûlure, anthonome, suppression des tiges végétatives.
- Respectez les délais d'entrée.

## CONDITIONS CLIMATIQUES ET DÉVELOPPEMENT VÉGÉTATIF

Au soulagement de plusieurs, les températures plus sèches mais surtout plus chaudes se sont installées au Québec depuis cette fin de semaine. Le développement végétatif s'est grandement accentué au cours des derniers jours. Plusieurs champs sous bâches sont au stade du fruit vert et même quelques fruits rouges ont été dégustés en Montérégie et dans les Basses-Laurentides. Avec les nouvelles techniques de productions (bâche tissée, plastique multiperforé, paillis de plastique, plants en mottes...) nous retrouvons tous les stades sur un même site allant du stade végétatif à fruit vert, ce qui permettra de mieux étaler la production.

Les températures plus chaudes ont aussi permis l'émergence de plusieurs insectes : l'anthonome et la punaise sont facilement observables. Les mauvaises herbes ont aussi profité d'un climat plus favorable : un sarclage s'impose dans plusieurs sites.

## EXPLOSION D'ANTHONOMES

### État de la situation

L'anthonome est très présent depuis lundi dans les fraisières de plein champ. L'insecte n'a pas encore fait de dégâts sérieux mais les prévisions météo et surtout les nuits plus chaudes vont permettre une activité accrue et un début de coupe des fleurs et de ponte. Sous bâche, les premiers traitements insecticides faits la semaine précédente ont donné de bons résultats.

### Dépistage et intervention

Principalement dans les fraisières de deuxième année, surveillez attentivement vos champs pour observer l'insecte et les boutons coupés. Les interventions se font dès l'apparition des boutons coupés. Voir le Guide de protection – Fraisier, mise à jour 2005 pour la liste des produits homologués sur le site d'Agri-Réseau dans la section guide de protection 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/>).

## 1. Punaise terne

### *État de la situation*

Des adultes sont présents dans les champs et quelques jeunes larves ont déjà été dépistées sur les fleurs de fraisiers. Le seuil d'intervention n'est cependant pas atteint dans la plupart des sites.

### *Intervention*

Dès l'apparition des fleurs, commencez les frappes sur les hampes florales pour évaluer les populations de larves qui occasionnent les dégâts. Le seuil proposé dans le Manuel de l'observateur est de 12 à 15 larves par 100 hampes florales. Normalement, les produits utilisés contre l'anthonome permettent aussi un bon contrôle de la punaise.

## UN SARCLAGE S'IMPOSE DANS LA FRAISE

La reprise des plants dans les champs en implantation est excellente cette année. Les mauvaises herbes profitent elles aussi de la température humide et les prochains jours de soleil favoriseront leur croissance. Le sarclage mécanique demeure la méthode de contrôle la plus intéressante dans les nouvelles plantations. Il permet de réduire convenablement le développement de ces mauvaises herbes et, puisqu'il n'occasionne aucun dommage ou stress aux plants, il favorise la production de stolons et l'implantation des plants filles. Des traitements herbicides peuvent être effectués mais doivent être bien ciblés. Les traitements au SINBAR s'effectuent de 4 à 6 semaines après l'implantation mais avant la formation des stolons. Ils ne doivent être appliqués que sur des champs qui montrent une bonne reprise et une croissance vigoureuse.

Dans les champs en production, des traitements très localisés ou un sarclage manuelle permettraient de réduire la dissémination des mauvaises herbes et la réduction de rendements dans les secteurs affectés.

## FRAMBOISE – ANTHRANOSE ET BRÛLURE DES DARDS

### *État de la situation*

L'anthracnose et la brûlure des dards sont présentes sur les vieilles tiges dans plusieurs champs de framboise. Elles sont particulièrement visibles sur les rangs denses où la taille n'a pas été suffisante.

### *Intervention*

Il est important de bien protéger les nouvelles tiges qui émergent du sol pour éviter leur contamination. Un traitement doit donc s'effectuer, avec un des produits suivants, lorsque les nouvelles tiges ont entre 15 et 25 cm de hauteur :

- SUPRA CAPTAN 80 WDG, MAESTRO 80 DF (captane).
- FERBAM 76 WDG (ferbame).

Il est important de bien viser les nouvelles pousses et de bien les couvrir avec suffisamment d'eau. Dans le cas d'infestation, un second traitement peu s'effectuer juste avant la floraison.



# ANTHONOME

## État de la situation

L'anthonome est déjà présent sur les framboisiers. Son activité devrait s'accroître au cours des prochains jours.

## Intervention

L'anthonome n'attend que le stade du bouton vert dégagé pour causer des dégâts. Surveillez attentivement l'apparition de boutons coupés. Seul le MALATHION est homologué contre cet insecte. Aucune pyréthrinolide de synthèse n'est homologuée dans la framboise.

## SUPPRESSION DES CANNES VÉGÉTATIVES DANS LA FRAMBOISE BISANNUELLE

Je vous rappelle que dans le cas de la culture de la framboise bisannuelle, vous devez supprimer les nouvelles pousses végétatives sur les rangs en production. L'herbicide IGNITE est homologué pour cet usage. Il s'agit d'un herbicide de contact qui a un effet très similaire au GRAMOXONE. Il doit être appliqué en jets dirigés à la base de la rangée lorsque les nouvelles pousses ont entre 10 et 15 cm de hauteur. Les cannes végétatives doivent être éliminées jusqu'au début de la floraison des cannes fructifères nécessitant ainsi de deux à trois traitements. Les applications lors de périodes ensoleillées ont donné les meilleurs résultats avec cet herbicide. Il faut faire attention pour ne pas atteindre le feuillage des cannes fructifères avec l'herbicide. Pour plus de détails, référez-vous au bulletin d'information sur la culture de la framboise bisannuelle disponible sur Agri-Réseau à l'adresse suivante : <http://www.agrireseau.qc.ca/petitsfruits/Documents/bisannuelle.PDF>.

## RESPECTEZ LES DÉLAIS D'ENTRÉE

Nous proposons souvent dans nos bulletins d'information des stratégies de lutte pour préserver les auxiliaires utiles. Il est temps maintenant de penser à vos conseillers, à vos dépisteurs, à vos travailleurs et à vous-mêmes, bien entendu. La révision récente de plusieurs étiquettes réfère maintenant, en plus du délai avant la récolte, à un délai d'entrée dans les champs suite à un traitement.

Quatre fiches « Délais de réentrée » sont disponibles en version PDF sur le site Web de la CSST. Chaque fiche propose un délai de réentrée pour chacun des pesticides homologués pour les cultures concernées (légumes de plein champ, petits fruits, pomme et pomme de terre). Vous pouvez retrouver l'affiche sur les petits fruits à l'adresse suivante : [http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/dc\\_900\\_963.htm](http://www.csst.qc.ca/portail/fr/publications/dc_900_963.htm).

Prenez bonne note de la période d'attente et informez les personnes concernées.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES PETITS FRUITS  
LUC URBAIN, agronome - Avertisseur  
Direction régionale Chaudière-Appalaches, MAPAQ  
675, route Cameron, bureau 100, Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7  
Téléphone : (418) 386-8121, poste 235 - Télécopieur : (418) 386-8345  
Courriel : [Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:Luc.Urbain@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Lise Gauthier, d.t.a. et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 08 – petits fruits – 1<sup>er</sup> juin 2005

